

Éléments pour une première discussion à propos des hypothèses servant de base aux projections

Les scénarios économiques demandés doivent permettre de disposer d'évolutions cohérentes des principales grandeurs nécessaires pour réaliser les projections relatives aux régimes de retraite et aux dispositifs de cessation anticipée d'activité :

- population active occupée,
- nombre de chômeurs et de préretraités,
- salaires,
- prix.

Il appartiendra aux équipes chargées de la construction des scénarios de proposer au Conseil des alternatives plausibles et si possible contrastées permettant de couvrir le champ des possibles. Pour le début de la période de projection, elle prendront en compte les évolutions récentes de la conjoncture et analyseront les facteurs externes ou internes susceptibles d'influer sur les dynamiques de court-moyen terme. Au-delà, elles présenteront des trajectoires correspondant à diverses hypothèses d'évolution de la croissance potentielle. Il paraît toutefois souhaitable qu'avant que ces travaux ne commencent, le Conseil ait eu un premier échange de vues sur le type d'hypothèses démographiques et économiques à étudier.

1. Les travaux antérieurs ont montré que c'est seulement à très long terme que des variations de la fécondité ont une influence sensible sur les évolutions économiques et l'équilibre des régimes de retraite. Les variations de la mortalité quant à elles n'ont pas par elles-mêmes d'incidence sur les évolutions économiques ; elles sont en revanche susceptibles de peser significativement sur l'équilibre des régimes. Les études qui permettraient d'étayer le choix d'hypothèses en rupture avec les tendances passées manquent cependant.

Pour ces raisons, il est proposé de ne retenir pour la construction des scénarios qu'un seul jeu d'hypothèses correspondant au scénario central des projections de population de l'INSEE (taux de fécondité 1,8 et évolution de la mortalité dite tendancielle).

La sensibilité de l'équilibre global du système d'assurance vieillesse à des variations de ces hypothèses pourra être testée à l'aide de la maquette globale réalisée avec la direction de la recherche, de l'évaluation et des études statistiques du Ministère de l'emploi et de la solidarité. Par ailleurs, l'année 2001 pourrait être mise à profit pour mobiliser les réflexions d'équipes de recherche sur l'évolution future de la mortalité.

2. Pour le reste, l'analyse devrait se concentrer sur les évolutions alternatives possibles concernant :
 - la population active et le chômage, d'une part,
 - la productivité et l'évolution réelle des revenus, d'autre part.

Pour construire les différents scénarios ou variantes, des hypothèses seront faites sur l'évolution de la population en âge de travailler tenant compte notamment de la fécondité et de l'immigration, ainsi que sur l'évolution des taux d'activité aux différents âges et du taux de chômage. Ce n'est qu'au milieu de l'année 2001 que l'on disposera de nouvelles projections de population active de l'INSEE établies à partir des données du dernier recensement. Pour réaliser en 2001 les projections du Conseil, il faudra en conséquence travailler à partir des projections anciennes ajustées très provisoirement en fonction des évolutions récemment observées. Ceci peut justifier la construction de scénarios alternatifs en fonction de différentes évolutions à long terme de la population active.

Il conviendra également de porter l'attention sur les évolutions possibles, en début de période, de l'emploi et sur les enchaînements chronologiques concernant activité, chômage voire immigration.

Par ailleurs, des variantes pourront être élaborées concernant l'évolution de la productivité et des hypothèses devront être faites sur le partage de la valeur ajoutée.

3. Dans les scénarios économiques servant de base aux projections des régimes de retraite, aucune hypothèse n'est faite concernant les conditions de réalisation de l'équilibre des régimes. Ces projections une fois réalisées, le Conseil aura à se prononcer sur des schémas possibles assurant l'équilibre dans les diverses configurations économiques précédemment étudiées. Il sera souhaitable de disposer à ce moment-là d'éléments d'analyse sur les conséquences économiques des choix retenus pour assurer cet équilibre, de manière à "boucler" l'exercice.

Les travaux de projection des dépenses des régimes réalisés à partir de la maquette d'ensemble et par chacun des régimes supposent, d'autre part, que le Conseil détermine les hypothèses qu'il retient comme hypothèses centrales (à législation constante ou non) s'agissant de :

- l'indexation
- les transferts.

En annexe sont jointes les références de quelques travaux de projection économique à moyen terme et la comparaison des résultats obtenus effectuée par les services d'étude du Sénat.

**QUELQUES SCENARIOS DE MOYEN TERME OU DE LONG TERME
AUJOURD'HUI DISPONIBLES**

- Scénario 2002 - 2005 - INSEE - Octobre 2000
- Scénario 2000 - 2005 - Sénat (OFCE) - Novembre 2000
- Scénario associé aux prévisions de dépenses de retraites fournies par la France à la commission de l'Union européenne - 2000

	OFCE* (octobre 2000)	INSEE (octobre 2000)	REXECODE** (juin 2000)	BIPE*** (septembre 2000)
TAUX ANNUELS MOYENS	2000 - 2005	2000 - 2005	2000 - 2004	1999 - 2005
VOLUMES (évolution en %)				
PIB	3,1	2,9	2,9	3,8
Importations	7,7	7,2	6,5	7,8
Exportations	7,3	7,5	6,7	7,6
Consommation des ménages	3,0	2,7	2,8	3,2
Investissement des entreprises	4,8	4,5	4,9	8,8
Investissement logement	4,4	-	2,3	2,0
PRIX (évolution en %)				
PIB	-	1,4	1,1	-
Prix à la consommation	1,9	1,4	1,2	1,6
COMPTE DES MÉNAGES EN POUVOIR D'ACHAT				
Revenu disponible brut (Evolution en %)	2,7	2,7	-	4,6
Taux d'épargne moyen (Niveau en %)	15,0	15,9	-	15,0
EMPLOI SALARIÉ (Evolution en %)	1,6	1,8	-	1,8
EMPLOI TOTAL (Evolution en %)	1,4	-	1,2	1,6
TAUX DE CHÔMAGE (Niveau en fin de période)	6,4	7,1	8,3	7,3
CAPACITÉ DE FINANCEMENT DES ADMINISTRATIONS (Niveau en fin de période) (En % du PIB)	0,0	-	- 0,8	+ 1,1

· Observatoire français des conjonctures économiques.

** Centre de recherches pour l'expansion de l'économie et le développement des entreprises.

*** Bureau d'informations et de prévisions économiques.